

# Prise en compte du handicap



L'auto-école s'engage à favoriser l'**accessibilité de ses formations** aux personnes en situation de handicap, dans le respect des obligations légales et dans une logique d'inclusion.



## Identification des besoins spécifiques

Lors de l'entretien d'entrée en formation ou au moment de l'inscription, un échange avec le candidat permet :

- d'identifier d'éventuelles situations de handicap (moteur, sensoriel, cognitif, psychique...),
- d'évaluer les besoins spécifiques liés à l'apprentissage de la conduite ou du code,
- de proposer un accompagnement adapté, ou une orientation si besoin.

# Prise en compte du handicap



## Adaptation pédagogique

- L'équipe pédagogique peut adapter les **rythmes d'apprentissage**, la durée des séances, ou le **support pédagogique** (supports audio, logiciels adaptés).
- Possibilité d'aménager les séances de code (temps supplémentaire, accompagnement individuel, etc.).
- Pour la conduite, si l'établissement ne dispose pas de véhicules aménagés, l'élève est **orienté vers un établissement spécialisé** ou vers un **partenaire habilité**.



## Accessibilité des locaux

- Les locaux de l'auto-école sont partiellement/totalement **accessibles** aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- En cas d'inaccessibilité, l'établissement informe le candidat et peut proposer des **solutions alternatives** (ex. : cours de code à distance, lieu tiers accessible...).

# Prise en compte du handicap



## Réseau de partenaires

L'établissement peut s'appuyer sur un réseau local pour orienter et accompagner les élèves en situation de handicap :

- Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Cap Emploi
- Agefiph
- Écoles de conduite spécialisées



## Référent Handicap

Un **référent handicap** est désigné dans l'établissement :

- DOUCHET Sabine
- Gérante de l'auto-école
- Contact : [vercors.permis@gmail.com](mailto:vercors.permis@gmail.com)

Le référent est chargé de l'accueil, de l'écoute, de la coordination des adaptations, et de l'orientation si nécessaire.